# FORMATION MANIPULATION DES EXTINCTEURS

**Finalité :** Permettre aux participants de réagir face à un départ de feu, de donner l'alarme et l'alerte, puis d'utiliser l'extincteur adapté sans se mettre en danger.




| | | | |
|---|---|---|---|
| **Durée** | 3 h 30 pédagogiques, hors pauses | **Effectif conseillé** | 4 à 10 participants |
| **Modalité** | Présentiel sur le site client | **Public** | Ensemble du personnel |
| **Prérequis** | Aucun | **Lieu** | Intra-entreprise à La Réunion |
| **Validation** | Attestation de fin de formation | **Maintien des acquis** | À définir selon les risques et l'organisation du site |

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les dangers d'un départ de feu et les limites d'une intervention sans exposition au risque.
- Appliquer les consignes du site, déclencher l'alarme et transmettre une alerte précise.
- Reconnaître les principales classes de feu et choisir l'extincteur adapté au risque.
- Mettre en service un extincteur et attaquer un feu naissant en respectant les règles de sécurité.
- Interrompre l'action, se replier et rendre compte lorsque la situation dépasse les moyens disponibles.

## COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, le participant doit être capable d'évaluer rapidement une situation, de donner l'alarme et l'alerte, de sélectionner un extincteur approprié et de l'utiliser sur un feu naissant en préservant en permanence sa sécurité et une voie de repli.

## DÉROULÉ DE LA FORMATION

| Durée | Séquence | Contenu | Méthodes |
|---|---|---|---|
| 10 min | **Accueil et positionnement** | Présentation des objectifs. Recueil des attentes, des expériences et des consignes incendie de l'établissement. | Échanges dirigés et questions diagnostiques |
| 25 min | **Comprendre le départ de feu** | Causes courantes, triangle du feu, modes de propagation et dangers des fumées. Conditions d'une intervention limitée à un feu naissant. | Apports illustrés, échanges et étude de situations |
| 30 min | **Alarme, alerte et protection** | Consignes du site, déclenchement de l'alarme, numéros d'urgence et message d'alerte. Positionnement, distance, voie de repli et décision de renoncer. | Exposé interactif et exercice d'alerte |
| 25 min | **Choisir l'extincteur** | Classes de feu, agents extincteurs, pictogrammes et limites d'emploi. Repérage des appareils et contrôles visuels avant utilisation. | Présentation de matériels et exercice de choix |
| 90 min | **Manipuler les extincteurs** | Transport, mise en service, test, approche et attaque de la base des flammes. Utilisation d'extincteurs adaptés sur générateur de flammes ou dispositif sécurisé. Repli et surveillance d'une reprise éventuelle. | Démonstration commentée, entraînements individuels et mises en situation |
| 20 min | **Application au site** | Repérage des moyens de première intervention, cheminements, points d'alarme et risques particuliers accessibles. Articulation avec l'évacuation et l'accueil des secours. | Visite commentée ou étude de plans et consignes |
| 10 min | **Évaluation et synthèse** | Mise en situation individuelle : alarme/alerte, choix, mise en service, extinction et repli. Correction des écarts et bilan. | Évaluation pratique et bilan oral |

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports courts, d'échanges, de démonstrations et d'exercices contextualisés aux risques et aux consignes de l'établissement.
- Extincteurs de formation ou appareils prévus pour les exercices, générateur de flammes ou dispositif de simulation sécurisé, supports visuels et fiches mémento.
- Repérage sur site ou travail à partir des plans et consignes lorsque l'accès aux installations n'est pas possible.
- Chaque participant manipule un extincteur et bénéficie d'une correction immédiate du formateur.

## ENCADREMENT

La formation est animée par un formateur compétent en sécurité incendie, en manipulation des extincteurs et en pédagogie, disposant d'une expérience adaptée aux exercices pratiques proposés.

## ÉVALUATION ET VALIDATION

- Évaluation diagnostique au démarrage afin d'adapter les explications et les exercices.
- Évaluation formative pendant les démonstrations et les entraînements, avec correction immédiate.
- Évaluation pratique individuelle : sécurité, alarme/alerte, choix de l'extincteur, mise en service, action sur le foyer et repli. Les résultats sont consignés dans une grille d'observation.
- Remise d'une attestation de fin de formation. Le suivi de la participation est assuré par émargement. Cette formation ne délivre ni diplôme ni habilitation réglementaire.

## ORGANISATION ET SÉCURITÉ DE LA PARTIE PRATIQUE

Le client transmet les consignes, les risques particuliers et les contraintes du site. Une aire extérieure adaptée, dégagée et autorisée est prévue pour les exercices, avec périmètre de sécurité et moyen d'extinction de secours. Le formateur vérifie les conditions techniques et météorologiques et peut adapter, reporter ou interrompre une séquence si la sécurité ne peut être garantie.

## ACCESSIBILITÉ

Pour toute demande d'aménagement, contacter Bruno CHAUMETTE au 06 24 53 04 99 avant l'inscription. Les besoins sont étudiés avec le bénéficiaire afin de définir les adaptations possibles des supports, des exercices et des conditions d'accueil, en préservant la sécurité. Si nécessaire, une orientation vers un interlocuteur spécialisé est proposée.

## RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES ET PRÉVENTION

Code du travail, notamment articles R. 4227-28 et R. 4227-29 relatifs à la lutte contre tout commencement d'incendie et aux extincteurs, R. 4227-38 et R. 4227-39 relatifs aux consignes et exercices dans les établissements concernés. Ressources INRS en vigueur, notamment ED 6054 « Les extincteurs d'incendie portatifs, mobiles et fixes ». La périodicité des entraînements est définie par l'employeur selon les risques, l'organisation du site et les exigences applicables.

## CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

| | | | |
|---|---|---|---|
| **Accès et inscription** | Demande par téléphone ou via le formulaire du site. Analyse du besoin, proposition de devis et confirmation de la date avec le client. | **Tarif** | Sur devis selon l'effectif, le lieu et les moyens mobilisés. |
| **Documents remis** | Support et attestation aux participants ; copie de l'émargement au client. | **Contact** | **Bruno CHAUMETTE**<br>**Tel : 06.24.53.04.99**<br>**Mail : contact@ap-formation-reunion.re** |
| **Délai d'accès** | Le délai prévisionnel entre la demande et le début de la formation est précisé dans le devis, selon les disponibilités et les contraintes du site. | **Date de session** | Convenue avec le client et confirmée avant la formation. |